



Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur

PARFUMS
PARFUMS

Il n'y a rien de si beau pour un présent de Noël ou du Jour de l'An qu'une belle bouteille de **PARFUMS**.
J'ai le plus beau lot qui n'ait pas encore été apporté à Hull.

R. A. HELMER
Pharmacien

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L^{td}
GALT ONT.
MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS,
A l'épreuve du FEU et des
IVOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois."
Machines, Chaudières pour Scieries, Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON,
Agent général.
Office : 181 rue Sparks, Ottawa.

AVIS
IMPORTANT

Ceux qui désirent se procurer des peintures garanties pures, pourront s'adresser à aucun des principaux marchands, tel que :

- F. BARRETTE.
- P. H. CHARRON.
- ANT. PARENT.
- O. CHARRIERE.
- B. CARRIERE.
- D. CHARRON.
- M. J. LAVERDURE.
- A. LABELLE.
- J. MARTEL.
- P. DAoust.
- F. LAROCHE.
- F. ROUDEAU, Wrightville.

Demandez la marque **CARBE ROUGE.**
— MANUFACTURÉ PAR —

WM. HOWE,
BLOC HOWE, OTTAWA.

Encouragez les Institutions Locales

Assurez votre vie dans
'LA CANADIENNE'

Compagnie d'Assurance sur la vie

La seule Compagnie purement provinciale.

Primes hebdomadaires depuis 3 centins en montant.

Enfants et adultes assurés.

Ainsi que toute sorte de polices depuis \$1000 en montant.

AGENTS DEMANDÉS

S'adresser au bureau de

C. V. GAUDET

Assistant Surintendant.

Au second étage du Bureau d'Enregistrement, Hull P. Q.

Heures de bureau, — de 8 à 9 a. m., et de 5 à 6 p. m.

AVIS IMPORTANT

La maison Dr Ed. Morin & Cie vient de faire paraître un nouveau recueil de médecines et de recettes à l'usage des familles. Ce recueil contient plus de 30 recettes culinaires ou autres toutes fort utiles pour les ménagères ou mères de familles.

Nous adresserons une copie de ce livret à toute personne qui nous fera parvenir un timbre d'un centin pour frais de port.

Hôtel du Gouvernement
OTTAWA

Le 15 Février 1897.

Monsieur,
A une assemblée publique tenue à Ottawa le mercredi, 10 février, à l'instigation du Conseil National des Femmes du Canada, la résolution suivante, présentée par l'Honorable Wilfrid Laurier, premier ministre du Dominion, et secondée par l'Honorable Clifford Sifton, Ministre de l'Intérieur a été adoptée à l'unanimité :

"Que cette assemblée approuve cordialement le caractère général du projet décrit sous le nom de "Ordre Victoria des Aides des Familles," comme un moyen de commémorer le Jubilé de Diamant de la Reine, et qu'une souscription soit ouverte pour l'exécution du projet."

Tout le monde semble admettre qu'il existe dans les campagnes et dans les districts éloignés, un besoin réel des services de femmes possédant une instruction pratique comme garde-malades de district ; et le sentiment unanime du public est qu'on ne saurait trouver un meilleur plan national pour commémorer le Jubilé de Diamant de la Reine que l'établissement d'une manière permanente, d'un Ordre Victoria de servantes publiques, dont la mission patriotique serait de répondre à ce besoin.

Tous les candidats dans cet Ordre devront subir un examen et des épreuves pratiques sur leurs aptitudes à remplir la tâche à laquelle elles se destinent.

Le programme de cet examen et les épreuves à subir seront déterminés par des médecins et autres personnes qui comprennent le but à atteindre. On se propose de solliciter la coopération des différents hôpitaux et des membres de la profession médicale dans tout le Canada, afin d'organiser ces examens de manière à établir des centres assez rapprochés pour la commodité de tous les candidats.

Plusieurs centres ont déjà cordialement promis cette coopération.

L'examen portera spécialement sur les trois points suivants :

- (1) — Une connaissance pratique de la science de l'accouchement, suffisante pour obtenir le certificat exigé.
- (2) — Une connaissance pratique des premiers soins aux blessés, et des soins généraux à donner aux malades.
- (3) — Une connaissance générale de la tenue d'une maison, l'hygiène générale de l'habitation et la capacité suffisante pour préparer les aliments qui conviennent aux malades.

On propose qu'aucune personne au dessous de vingt huit ou trente ans ne soit admise dans l'Ordre, et que toute personne admise s'engage à y continuer le travail pour une période d'au moins trois ans, à moins de raison de santé. On choisira un uniforme et un insigne qui pourrait être de la forme de la croix de St André portant les lettres V. R.

Les garde-malades ayant déjà reçu une instruction pratique et qui désiraient entrer dans l'Ordre y seront reçues avec empressement. Elles devront cependant subir l'examen et être approuvées personnellement par le Comité.

Les femmes qui ont déjà résidé dans ces campagnes et ces districts, qui y sont respectées et possèdent la confiance de leurs voisins, seraient dans beaucoup de cas, préférables à tout

autre ; et il serait bon d'engager les paroisses et les localités à choisir une personne connue et à l'envoyer à l'un des centres où elle pourra recevoir l'instruction et la pratique nécessaires.

On prendra les moyens de procurer aux candidats toutes les facilités possibles d'acquiescer les connaissances requises.

Les localités désirant s'assurer les services d'une "Aide des Familles," devront se cotiser pour payer annuellement au Comité une certaine somme pour l'entretien de cette personne pendant tout le temps de sa résidence, ou lui procurer la pension, le logement et les moyens de transport. A la demande d'une localité, le Comité Central choisira une Aide capable, et accordera un octroi suffisant pour compléter la somme souscrite par cette localité, et le salaire de cette personne sera payé par le Comité Central.

Ce projet a été très favorablement accueilli par tous les membres de la profession médicale à qui il a été soumis, et l'on sollicitera très instamment leur précieuse coopération dans les différentes paroisses où le projet sera adopté.

On prendra toutes les mesures nécessaires pour qu'il soit regardé comme un honneur d'appartenir à cet Ordre, et pour que les membres en soient considérés comme serviteurs publics du pays.

Son Excellence la Comtesse d'Aberdeen, ayant pensé qu'il n'était que juste d'informer le secrétaire de Sa Majesté du plan proposé par le Conseil National, a reçu de Sir Arthur Bigge, le télégramme suivant :

OSBORNE.
"En réponse à votre télégramme, la Reine s'est abstenue d'exprimer son approbation pour aucun projet de commémorer le Jubilé de Diamant, néanmoins, et tout naturellement, tout projet tendant à alléger les souffrances des malades au Canada ne saurait manquer d'avoir la plus sincère sympathie de Sa Majesté."

On propose donc d'ouvrir une souscription pour l'établissement d'un Ordre des Aides des Familles au Canada. Un million de dollars au moins est nécessaire pour assurer la réussite du projet. Cela ne représenterait qu'une contribution de un dollar par chaque famille du Dominion. La Banque de Montréal a bien voulu se charger de recevoir dans toutes ses succursales, les souscriptions pour l'Ordre Victoria des Aides des Familles en Canada.

Les comités locaux du Conseil des Femmes se chargeront de recueillir les souscriptions partout où ces comités sont établis. On espère aussi que des comités s'organiseront dans le même but, dans chaque district. Madame Edward Griffin, Hôtel Russell, Ottawa, a bien voulu accepter la charge de secrétaire trésorier.

Permettez moi d'exprimer l'espoir que vous présenterez à vos lecteurs l'établissement de cet Ordre comme un moyen convenable pour tout le peuple du Dominion de s'unir pour commémorer le Jubilé de Diamant de Sa Majesté d'une manière tout à la fois conforme aux désirs connus de la Reine et offrant des avantages sérieux et permanents pour tout le pays.

On observera naturellement que l'exécution de ce projet ne saurait, en quoi ce soit, mettre obstacle à toute autre forme de commémoration que l'on pourrait se proposer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération très distinguée,
ISHBEL ABERDEEN.

UN SALTIMBANQUE

Maitre Joseph Israel Tarte a écrit dans le *Cultivateur* :

"Le tapage qui se fait par quelques intéressés, quelques inexpérimentés, quelques esprits inquiets, quelques intolérants, quelques ambitieux, autour de l'affaire des écoles du Manitoba, aura pour résultat inévitable d'empêcher d'ici à nouvel ordre une nouvelle émigration française et catholique au Manitoba, et de faire diminuer la population catholique qui habite cette province. Les pères de famille ne peuvent point s'établir dans une région où ils ne pourraient donner à leurs enfants une éducation qui les prépare pour les combats de la vie."

L'individu qui écrit ces lignes a fait pendant six ans du "tapage" autour de l'affaire des écoles du Manitoba.

Il a protesté contre les lois scélérates de Greenway et Martin.

Il a crié que Mgr Taché n'était pas assez ferme dans sa lutte pour la revendication des écoles séparées.

Il a hurlé à s'égoïsser : pas de compromis ! pas de concession !

Il a prononcé cette retentissante déclaration : renoncer aux écoles séparées, jamais !

Et aujourd'hui qu'il est ministre, repu, satisfait, qu'il touche \$7,000 de salaire, et que les francophobes de l'Ouest lui donnent des banquets, il traite d'intolérants, d'intéressés, d'ambitieux, d'esprits inquiets ceux qui restent fidèles à la cause des écoles catholiques, et qui continuent de penser et de dire ce que lui même a pensé et dit pendant six ans !

Maitre Joseph Israel Tarte, vous êtes un saltimbanque et un traître.
Le Courrier du Canada.

Lettre d'un Protestant

A l'Archevêque de St-Boniface

L'esprit de justice domine l'intolérance de certains protestants

Nous comptons malheureusement dans notre pays un très grand nombre de protestants fanatique intolérants, qui semblent être d'opinion qu'il n'y a pas place au Canada pour l'élément français catholique. Mais il y en a aussi qui se distinguent par leur esprit de tolérance et de justice. La lettre suivante, écrite à Mgr Langevin par un protestant de Toronto en est une preuve :

Toronto, 24 décembre, 1896.

Très Révérend et cher monsieur,

Je prends la liberté de vous transmettre par ce courrier une lettre parue dans le *Catholic Register*, pour que vous sachiez qu'il y a des protestants dont l'esprit de justice domine l'esprit d'intolérance qui semble être la base de la foi de tant de mes coreligionnaires.

Cette lettre fut d'abord adressée au *Mail and Empire* et au *Canadian Magazine*, qui en refusèrent l'insertion. La masse des injustices dont il s'agit s'est perpétrée dans la ville même que l'on regarde comme le centre du protestantisme anglo-saxon. Ce n'est pas la colère qui m'inspire mais l'esprit de Celui qui a dit :

"Mon père, pardonnez leur car ils ne savent ce qu'ils font."

Sans avoir le moindre désir de m'opposer, qu'on me permette de demander : Un grief de la minorité de Québec en matière d'éducation ramènerait-il le

peuple aux saines notions de la justice ?

Permettez moi d'exprimer l'espoir que vous aurez le succès que mérite une bonne cause et que ni vous ni votre Eglise ne serez dans l'obligation de soumettre une question de justice au vote d'une population amentée.

Me rappelant l'abattement qui se fait sentir dans l'avertité, même chez les hommes forts, je vous rappellerai le texte consolant : "Le Seigneur châtie bien ceux qu'il aime bien."

Vous souhaitant de nouveau le succès que vous méritez et les souhaits du nouvel an chers à tous chrétiens,

Je demeure,
Très révérend et cher monsieur,
Votre très dévoué,

WM. L. RAMSAY.

312, Wellesley street.

Cette lettre a dû être une bien grande consolation pour Mgr Langevin, à cette époque où tant de catholiques se conduisent comme les pires ennemis de la religion de leurs pères.

Le Manitoba.

PROTESTATIONS

Paroisse de Sainte Agathe

Nous, catholiques de la paroisse de Sainte Agathe, réunis en assemblée générale, dans le but d'exprimer notre opinion libre et indépendante sur le compromis passé entre le gouvernement provincial de Manitoba, pour régler la question des écoles de Manitoba, déclarons ce qui suit :

1o. Nous protestons contre le règlement conclu entre les ministres provinciaux et les ministres fédéraux, attendu que ce règlement est attentatoire aux droits que nous possédons de par la constitution.

2o. Nous condamnons la manière d'agir des ministres fédéraux qui, dans les négociations de ce prétendu règlement ont ignoré, au mépris de la plus directement intéressée

3o. Nous protestons, parce que ce règlement laisse nos enfants à la merci d'une majorité protestante qui nous persécute depuis six ans et qui pourra, dans l'avenir, obliger nos enfants à se servir de livres dans lesquels on enseignera des doctrines dangereuses pour leur foi.

4o. Nous répudions le système d'école neutre qui confirme ce règlement et qui ne peut former qu'une génération de jeunes gens incrédules. Nous comprenons que si nous voulons que nos enfants restent fidèles à leur foi, ils doivent être imprégnés dès leur jeunesse des principes catholiques, ce qui ne peut se faire avec le système des écoles neutres. Attendu que cette demi heure de religion qu'il est permis de faire après les heures de classe, est loin de suffire pour donner à nos enfants la somme de religion dont ils ont besoin.

5o. Nous demandons une loi fédérale répatrice qui nous donne le droit d'instruire nos enfants d'après nos convictions religieuses, ne faisant par là qu'user d'un droit constitutionnel qui a été reconnu comme fondé par le plus haut tribunal de l'empire britannique. Ces diverses résolutions ont été proposées par M. Pierre Gauthier, secondées par M. Onésime Bourassa et adoptées à l'unanimité.

Il a été ensuite résolu par toute l'assemblée que les présentes résolutions seraient envoyées à l'hon. W. Laurier, à Sir A. P. Caron, à l'hon. I. Tarte, à l'hon. Sénateur Bernier, à M. La Rivière M. P., et à quelques journaux. Pour copie conforme le secrétaire **ELIE FONTAINE. — Le Manitoba**

COLONNE DE

BRYSON . . .
GRAHAM & CO.

CHIFFON

Bleu Ciel, Rose, marron, Bleu Nil, mousse, Jaune, Blanc, Crème et Vert.

Accordéon plaqué 23c.

Soie crêpée et rayée

CHIFFON.—Tous les nouveaux shades 35c.

42 pes. de chiffon blanc nouveaux shades 75c.

Voiles noirs avec pois, SEULEMENT 30, 45, 50 et 75c.

Voiles noirs chenilles, Avec pois, seulement 15 20 et 25c

Voiles Blancs, Gazés, Seulement 15, 20 et 25c.

VOILES COLORES

Pour ces voiles nouveaux qui prêtent tant d'attraits aux dames et aux demoiselles

VENEZ NOUS VOIR.

Bryson, Graham & Co.

COIN DES RUES

Sparks et O'Conner, Ottawa

P. I. BAZIN

—BANQUIER—
Agent d'Assurance et Courtier Général

occupe spécialement de règlements d'affaires de Faillites

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers, pour effectuer les com-promis.

S'occupe aussi d'administration et de règlements de successions et de placements d'argent, etc., etc

Adresse :

3 RUE ELGIN, ou 216 RUE PRINCIPALE

Ottawa, Ont. Hull, P. Q.

DEMENAGEMENT

Dlle A. REMILLARD, modiste bien connue à Hull, désire annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général de Hull et des environs qu'elle a transporté son stock de modes pour chapeaux de dames et demoiselles du magasin de M. D. A. Décosse, au No 62, rue Principale, block Monk.

Le stock a été augmenté de garnitures, rubans, plumés, formes, aigrettes, etc., etc.

Chapeaux garnis et non garnis. Une visite est sollicitée.

Dlle A. REMILLARD.

MODISTE

No 62 rue Principale, Block Monk

POUR CENT DE REDUCTION D'ici au 10 Janvier 1897

MONTRES, BIJOUTERIES, ARGENTERIES.

Une belle montre en argent pour \$4. Une magnifique montre en or solide seulement \$22.

C'est la vente la meilleure marché qui ne se soit jamais faite à Hull et à Ottawa.

A. Couture Horloger et Bijoutier RUE PRINCIPALE, HULL

M. Bourque, Contracteur

L'honorable Ministre des Travaux Publics a confié à M. Bourque contracteur de Hull...

L'habileté de M. Bourque et son intégrité sont les seuls titres qui lui ont valu la confiance du gouvernement...

Son expérience lui a valu la construction des Palais de justice de Bryson et de Hull...

Le gouvernement ne pouvait faire un meilleur choix et nous l'en félicitons.

On nous informe que les travaux de la Réforme à Alexandria dont M. Bourque est contracteur...

Nous sommes certain que M. Bourque, avec l'esprit de justice qui le caractérise...

MARIAGE FASHIONABLE

Ce matin a eu lieu à la Chapelle des Congréganistes des Enfants de Marie...

La mariée portait un costume très riche ainsi que la fille d'honneur.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. Père Lambert...

Le chœur de la Congrégation des Enfants de Marie...

Le garçon d'honneur, M. Albert Chéné...

La cérémonie a été très imposante. L'heureux couple...

La mariée a été la récipiente d'un grand nombre de cadeaux...

Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

HOMIER EST MORT

ARRESTATION DE LA MEURTRIÈRE

Enquête du Coroner—Verdict et arrestation—La prisonnière à Hull.

L'ENTERREMENT DE LA VICTIME

La victime de la tragédie de Templeton, Jos. Homier est décédé jeudi soir à huit heures...

Lorsqu'on a appris à Mme Homier que son mari était mort...

On a dit que la femme Homier était jalouse des relations qu'entretenait son mari avec une femme dans les environs...

Homier a fait son testament, mercredi après midi...

A dix heures, vendredi matin, le coroner Graham s'est transporté à East Templeton...

La déposition du Dr Larin et des enfants ayant été entendue...

Vendredi midi, une voiture portant l'huissier Cousineau et sa prisonnière Mme Homier...

L'enquête se termina par un verdict de culpabilité et la prisonnière est condamnée...

La prisonnière se plaint continuellement de mal à l'estomac...

A huit heures, samedi matin le service de la malheureuse victime de l'assassinat de Templeton...

La femme Homier après avoir été enfermée hier dans sa cellule...

La prisonnière est malade et elle toussait et crache tout le temps.

Le jour du crime dit elle, lorsque j'ai frappé mon mari en arrière de la tête...

Samedi après midi à deux heures, on a commencé, au Palais, l'enquête préliminaire.

L'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE. Samedi après midi à deux heures...

Par sa persévérance dans le travail, ses aptitudes et son talent...

Si vous désirez un Habit, Habille-ment ou Pantalon irréprochables...

107 RUE CLARENCE.

LE SPORT À AYLMEY

Le club de courses a terminé la série de courses au trot et autres sports...

Classe de 2.29— Little Hector 1 2 1 1 Proxy 3 1 2 2 Demand 2 3 3 3 Little Cliff 4 4 4 4

Courses de 5 milles: 1er, Thornton; 2ème, Madoc Foy; 3ème, Glenwood Prince.

Vendredi, dernier jour, le résultat a été le suivant: Classe de 2.40— Redmond Temple 2 1 2 1 1 Mamy F. 1 2 1 2 3

Course ouverte: Jimmy Mac 3 2 1 1 1 Nellie Sharper 2 1 2 2 5

BATAILLE DE COQS. Jeudi soir, une bataille de coqs a eu lieu dans le voisinage.

LA BOXE. WYATT DE HULL ET DWYER DE MONTREAL.

Les deux lightweights ont réussi à se battre vendredi soir, à Aylmer.

PREMIÈRE PARTIE. Les deux se précipitent impétueusement et frappent fortement.

LE SANG COULE. Wyatt est très fort en cette reprise et attaque constamment.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

LA QUATRIÈME REPRIS. La quatrième reprise jusqu'à la neuvième, Wyatt eut l'avantage.

Le Château d'Eau de Hull

M. l'éditeur du Free Press. Permettez moi l'usage de vos colonnes...

Permettez moi l'usage de vos colonnes, pour mettre en garde les contribuables de Hull contre la fausse économie pratiquée...

CONTRIBUTABLE. Hull Feb. 19, 1897. Nous ne pouvons qu'applaudir à ce qu'expose très raisonnablement le correspondant du Free Press...

Les jeunes Conservateurs s'organisent. L'assemblée ajournée des jeunes conservateurs a eu lieu vendredi soir...

PERSONNELS. —M. Nicholas Chéné, de St. André. Avellin est venu à Hull pour prendre part au mariage de son fils.

PERSONNELS. —M. H. N. Raby, notaire, de St. André. Avellin, est actuellement à Hull.

PERSONNELS. —M. le notaire Malo est parti pour Papineauville ce matin, pour affaires professionnelles.

PERSONNELS. —M. le notaire Labelle est actuellement à Ste Malachie, pour affaires professionnelles.

PERSONNELS. —M. le notaire J. A. Malo a été nommé notaire officiel du gouvernement fédéral.

PERSONNELS. —Mlle Bibiane Desjardins est allée à Papineauville prêter son concours aux soirées concerts qui ont lieu aux fêtes du Carnaval.

PERSONNELS. —Un grand nombre de citoyens de Hull, sont partis pour Papineauville pour prendre part aux fêtes d'hiver, à Papineauville.

PERSONNELS. —M. le shérif Wright, est parti pour Montello pour procéder à une vente judiciaire.

PERSONNELS. —Madame George Warren, en promenade à Hull depuis quelques jours est repartie pour Montréal, hier.



La Migraine GUÉRIE RADICALEMENT EN PRENANT Les Pilules d'Ayer

« Je fus pendant longtemps sujet aux migraines. Elles étaient ordinairement accompagnées de douleurs aiguës dans les tempes, d'une sensation de trop plein et de sensibilité dans un œil, de mauvais goût dans la bouche, la langue chargée, les mains et les pieds froids et des maux de cœur. »

Avoir commencé à prendre des Pilules d'Ayer. Que j'ai ressenti un soulagement complet. Une seule boîte de ces pilules m'a suffi et je suis maintenant débarrassé de maux de tête, et bien portant.

Les Pilules d'Ayer. Ont obtenu une Médaille à l'Exposition Coloniale.

PROVINCE DE QUEBEC. DISTRICT D'OTTAWA.

COUR DE CIRCUIT dans et pour le comté d'OTTAWA. No 900.

William H. Appleton, William A. Appleton, Daniel Appleton, Daniel C. Appleton, et Edward D. Appleton, tous éditeurs de journaux de la cité de New York...

Victor Geoffrion, médecin du village de Montebello, dans le district d'Ottawa. Le dit Victor Geoffrion, Tiers-Saisi.

Il est ordonné aux demandeurs de comparaître dans les deux mois. Papineauville 20 février 1897.

D. REGIMBAL, Fils, Dép. G. C. C.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS. De la Cour de Circuit—Hull.

Canada, Province de Québec, District d'Ottawa, No 56. THOMAS OWENS et FILLES, de Montebello, dans le district d'Ottawa, demandeurs, contre les terres et tenements de FRANCE THOMAS, de Notre Dame de Bonsecours, dans le district d'Ottawa défendeur, à savoir:

Une terre située dans la paroisse de Notre Dame de Bonsecours, dans les comté et district d'Ottawa, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse, sous le numéro cinquante (50) —avec des bâties dessus érigées.

Et partie du lot, située dans la dite paroisse de Notre Dame de Bonsecours dans les comté et district d'Ottawa, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse, sous le numéro quarante neuf (49) —sans bâties. La dite partie du lot étant composée d'un arpent et demi de front sur quarante arpents en profondeur, étant la partie ouest du dit lot numéro quarante neuf (49).

COUTLEE & WRIGHT, Bureau des Shérifs, Shérifs. Hull 17 février, 1897.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT. Envoyez un timbre pour notre "Guide des Inventeurs".

MARION & MARION, EXPERTS. No. 180 rue St. Jacques, Montréal. Tel. 2396. Mentionnez le Journal.

Le Ventilateur EOLIEN



Le ventilateur le plus efficace pour la ventilation parfaite des... (Breveté 26 Mai 1894)

Adapté pour: Pubs., Min., Factures, Écoles, Maisons, Hôtels, etc.

Le ventilateur Eolien est hautement recommandé par les principaux architectes, et en usage dans les meilleures installations d'édifices et de machines.

FAITS EN PLUSIEURS GRANDS DESSINS.

LESSARD & HARRIS PROPRIETAIRES & MANUFACTURIERS. Entrepreneurs Plombiers — Couvresseurs et poseurs d'appareils de chauffage.

421 1/2 RUE CRAIG, Montréal. Que que endroits où le ventilateur Eolien est en usage.

SANCTUARY DU PEUPLE, 4 de 24 p. BUREAU DE LA PROVIDENCE, 18 de 24 p. COLLEGE DE PHILADELPHIE, 3 de 22 p. Sœurs de la Miséricorde, 1 de 12 p. D. Monk, 1 de 12 p. D. Monk, 1 de 20 p. ROND A PATINER Valley, 3 assortis C. C. VIAU, 9 assortis R. L. VIAU, 1 de 4 p. PRESBYTÈRE DE ST. L., 1 de 6 p. V. H. MERRETT, 1 de 12 p. Sœurs de GONG. N. D., 10 assortis ÉCOLE ST. JOSEPH, 1 de 20 p. H. LAPORTE, 1 de 6 p. UNIVERSITÉ LAVAL, 7 assortis SUCCURSION CHERRIER, 4 assortis Salle d'exercice militai Mont 5 de 48 p.

CHEMIN DE FER OTTAWA & GATINEAU. A partir du 5 Octobre 1896, les trains circuleront comme suit:

No 1 Ex—De Hull à 5.44 p.m. Arr Grassfield à 8.40 p.m. No 2 Ex—De Grassfield à 5.50 a.m. Arr Hull à 8.55 a.m.

Billets en vente chez J. N. Fortin, rue Main et à la gare du Pacifique Canadien.

P. W. RESSEMAN, Surintendant Général. AVIS.

La Compagnie Electrique d'Ottawa. Agence pour Hull, No 101 rue Main, Résidence privée, Ottawa House, rue Church, Hull.

ETABLIE A HULL depuis 13 ANS. SYSTÈME PERFECTIONNÉ — Les commandes adressées au bureau de Hull ou au bureau principal à Ottawa recevront notre meilleure attention.

M. DE REPENTIGNY, A. A. DION, Agnt. Surt. Général. Ottawa, 25 Novembre 1896.

AVIS. AVIS est par la présente donné que l'assemblée générale et annuelle de la Compagnie E. B. Eddy, limitée, (The E. B. Eddy Co. (Limited)) aura lieu au bureau principal de la dite compagnie, en la cité de Hull, Canada, MERCREDI, le 3 MARS, 1897, à deux heures et trente minutes de l'après midi, pour l'élection du bureau des directeurs pour l'année courante, et la transaction générale des affaires.

W. H. ROWLEY, Secrétaire Trésorier. Hull, Canada, 21 janvier, 1897.

CARTES PROFESSIONNELLES.

- S. B. MAJOR,**
AVOCAT.
110, rue Principale, Hull.
- HENRY AYLEN,**
AVOCAT.
11, rue Principale, Hull.
- J. M. McDOUGALL, C. R.**
AVOCAT.
En face du Palais de Justice, 254 Rue Principale Hull.
- GEO. C. WRIGHT,**
AVOCAT.
11, Rue Principale, Hull, Telephone No. 1173
Argent à prêter.
- H. A. GOYETTE,**
AVOCAT.
11, rue Principale, Hull.
- JOSEPH A. DEVLIN,**
AVOCAT.
216 Rue Principale, Hull, Qué.
- A. E. JUSSIER, B. A.**
Avocat, Procureur Notaire etc.
Bureaux: 509 E. Sussex, coin de la Rue Rideau,
Ottawa.
Argent à prêter.
- H. CHATELAIN,**
AVOCAT.
509 Rue Sussex, Ottawa.
Argent à prêter des conditions avantageuses.
- P. T. DESJARDINS,**
NOTAIRE
Secrétaire-Trésorier du Conseil du Comté
145 rue Principale, Hull.
- N. TETREAU,**
NOTAIRE.
125 Rue Principale, Hull.
- R. G. NEIL, M.D.**
125 Rue Principale Hull
Consultation à toutes heures
- MORGE COX,**
GRAVEUR GRAPHE
No. 35 RUE METCALFE, OTTAWA.
- MAURICE CHEVALIER**
AVOCAT.
BUREAU: 154 rue Principale, Hull.
RESIDENCE: Hotel Commercial, rue
Anglovin.
- JOS. BOURQUE**
ENTREPRENEUR
Bâtiments Publics, Eglises, Couvents,
Collèges, une spécialité.
RUE ALMA, HULL, QUE.

Viau et Lachance
ENTREPRENEURS
HULL, QUE.

Ecurie de Louage
o. 111 rue Principale (près de l'église Anglaise)
voitures et voitures à louer de première classe
EDMOND MOQUIN, Prop.

RICHIEU HOTEL
M. I. B. Durocher, propriétaire de l'hôtel Richieu, Montréal, remercie le public voyageur du patronage qu'il lui a donné jusqu'à présent et espère qu'il continuera de l'accroître comme par le passé. Le hôtel est avec toutes ses améliorations modernes et peut accommoder 200 personnes à des prix très réduits.
Les entrées de l'hôtel Richieu sont seulement sur la rue Saint-Vincent. L'entrée sur la place Jacques-Lartigue ne communique plus avec l'hôtel Richieu depuis 18 ans.

DEMANDE DES VENDEURS
pour avancer notre ligne de commerce. Des hommes d'expérience pour nous représenter dans la vente de nos articles de pépiniéristes. Le choix est spécialement dans notre contrôle. Plus haut salaire sur commission payés. Emploi constant durant toute l'année. Echantillons gratuits; territoire exclusif; pas besoin d'être expérimenté; gros salaire assuré aux travailleurs; avantages spéciaux aux commerçants. Ecrivez de suite pour plus amples détails à la

ALLEN NURSERY Co.
ROCHESTER, N.-Y.

A VENDRE
Terrain considérable en jardinage, situé dans le Sud-est de la Floride. AGENTS demandés pour vendre ces terrains. S'adresser de suite

FLORIDA GARDEN LAND CO.
ROCHESTER, N.-Y.

Le Ventilateur EOLIEN

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur annonce de MM Lussard & Harris, entrepreneurs plombiers et manufacturiers d'appareils de chauffage; inventeurs de l'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des édifices publics, manufactures, églises, maisons d'éducation, etc.
Cet appareil est au vu de l'hygiène devenu insubmersible. Il est recommandé par les bureaux d'hygiène de Québec et Toronto

FETES D'HIVER, A PAPINEAUVILLE

Organisées par le Cercle Dramatique et littéraire Canadien de Papineauville
21, 22, 23 et 24 Février 1897.

PROGRAMME OFFICIEL
21 FÉVRIER.

Grande soirée dramatique et musicale par le Cercle Dramatique et Littéraire Canadien de Papineauville, dans la salle de l'Hôtel de ville, au profit du fonds d'organisation.

PROGRAMME:

Ouverture Piano.
Chant J. E. Hudon.

MONSIEUR TOUPET
Farce burlesque en 2 actes.

PERSONNAGES:—
M. Toupet, agent de placement.....
M. Kavanagh.....
Mme Blancbec, jeune veuve en recherche d'une situation, C. Lessard
Mde Albano, cantatrice... L. N. Séguin
Rémi Desiré, musicien... J. F. Séguin
Prof. Mazarti... J. N. Faulkner
M. Fluti, chanteur... J. E. Hudon
Booth, tragédien... Ovilla Gauthier
Grimoire, notaire... J. H. A. Lauzon
M. Spazzati, gérant d'affaires de M. Albano... A. S. Lauzon
Gertrude, servante... G. Dubuc
Nicholas (tout court) en recherche d'une situation pour ne rien faire..... H. J. Kearney
Mde Toupet (au 2e acte)... C. Le sard
Michel, vendeur de journaux.....

La scène se passe à Montréal
Portes ouvertes à 7½, levée du rideau à 8 hrs. Admission 25 cts., Réservés 35 cts. Enfants 15 cts.

LUNDI 22 FÉVRIER

10 hrs—Ouverture du Palais de Glace
COURSES DE CHEVAUX
1—Poulains 3 à 4 ans, 1 mille, 2 dans 3
2—Chevaux non classés (Green) 1 mille 3 dans 5
3—Course à pieds, 100 verges, 2 dans 3
Soir—Illumination.

MARDI 23 FÉVRIER

COURSES DE CHEVAUX
1—Chevaux de 3 minutes, 1 mille, 3 dans 5
2—Course ouverte (Free for all)
3—Course de patates, 50 verges.
SOIR—Séance de Prestidigitation par le célèbre magicien W. D. Allen et sa compagnie.

MERCREDI 24 FÉVRIER

1 heure—Procession.
Des prix seront donnés pour les plus jolis chars allégoriques ainsi que pour le costume le plus original. (Le char St Jean Baptiste ne sera pas admis au concours.)

POUR LES MEMBRES C. D. L. C.

Course raquettes—100 verges 2 dans 3
Course patins—500 "
Course à pieds—100 " 2 dans 3
Course petites filles.
Course d'obstacles—200 "
Course raquettes, ouverte à tous les amateurs—1 mille.

1er Prix—Médaille d'or, donnée par H. Bourassa, Ecr M. P.
2e Prix—Médaille d'argent.
Courses à trois jambes.
Soir—Feu d'artifice et Illuminations.

H. BOURASSA, Ecr, Président Honoraire. C. B. MAJOR et A. G. ST JULIEN Ecr, vice présidents honoraires.

DIVERS COMITÉS:

Finances:—C. Lessard, J. N. Faulkner, G. Dubuc et A. S. Lauzon.
Annonces—H. J. Kearney, J. F. Séguin, C. Lessard, A. S. Lauzon et A. Chabot.

Courses de chevaux—A. Fortier, Elie Gauthier, J. Hurtubise et P. Gauthier.
Patinoir—W. Lefebvre, W. Ball, X. Groulx, L. Howard et D. Tooke.

Raquettes et amusements—C. S. A. Mackay, L. Longpré et E. A. Côté.
Feu d'Artifices—J. H. A. Lauzon, P. Raiwith, D. Parisien, H. J. Kearney, T. Bonhomme, J. B. Meloche et E. Marineau.

Procession et décorations—T. Bonhomme, J. Tweedie, J. H. Lauzon et M. Kavanagh

Comité général d'organisation—H. J. Kearney, président; Ovilla Gauthier, secrétaire; C. Lessard, Gérant Banque Ville Marie, trésorier; A. S. Lauzon, John Tweedie, J. E. Hudon, L. N. Séguin, J. F. Séguin, J. Groulx, J. H. A. Lauzon et J. B. Meloche.

AVIS

Messieurs S. Lépine et Wm Bélisle, ci devant tenant un dépôt d'accommodation en commun sur la rivière Backatown connu sous le nom de Ferme de l'Isle, est depuis le 1er février dernier, dissoute, et M. Wm Bélisle est le seul propriétaire et responsable de tout.

(Signé) Wm. BELISLE.

"LE SAMEDI"
Journal Hebdomadaire Illustré

A partir du 13 février, le SAMEDI paraîtra à

32 Pages au lieu de 20
soit une augmentation de 12 pages, exclusivement consacrées à la littérature, savoir:

UNE CHRONIQUE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE—qui sera la revue complète chaque semaine des événements intéressants du monde entier.

DES NOUVELLES ILLUSTRÉES—signées des meilleurs auteurs et spécialement consacrées aux jeunes lecteurs et lectrices.

UN ROMAN FEUILLETON—choisi parmi les plus nouveaux et les plus intéressants et dont il sera donné chaque semaine, 14 pages, format du SAMEDI, soit 32 pages, format ordinaire soit environ, chaque mois, un roman complet de 130 pages, d'une valeur en librairie de 75c à \$1, soit enfin de \$9 à \$12 par an.

ABONNEMENT:—Un An, \$2.50; Six mois, \$1.25.

Strictement payable d'avance
Prix du numéro de 32 pages. 5c.

POIRIER, BESSETTE & CIE,
Editeurs Propriétaires,
516 rue Craig Montréal.

AVIS

La Compagnie du Chemin de fer du Pacifique fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, dans le but d'obtenir un bill confirmant l'acte de Convention ou marché qu'elle a fait le 16 mars dernier (1896) avec la compagnie Electricque de Hull, tel que incorporée en premier lieu, lequel bill aura pour effet de louer cette partie de son chemin de fer, connue sous le nom de Branche d'Aylmer, à la dite compagnie électrique de Hull, pour une période de trente cinq ans à raison de cinq mille piastres de loyer par année en sus d'autres clauses et conditions spécifiées au dit marché, et pour toutes autres fins en général.

CHARLES DRINKWATER
Secrétaire
Montréal, 17 décembre, 1896.

Les élections provinciales

"LE SPECTATEUR" pour 25c.

A partir de ce jour nous adresserons le SPECTATEUR jusqu'à la fin des prochaines élections provinciales, à qui-conque nous enverra la modique somme de vingt-cinq cents.

Nous entrons dans une période politique de la plus haute gravité. D'ici à quelques mois, les divers opinions et les divers partis vont se livrer une lutte acharnée.

LE SPECTATEUR sera au plus épais de la mêlée. Toutes les questions politiques et politico-religieuses vont être traitées à fond dans ses colonnes.

Nous faisons donc appel à tous les amis des causes que nous défendons, et nous les prions instamment de faire connaître notre proposition à ceux qui les entourent, afin de contribuer de cette manière à la plus grande diffusion des renseignements et des arguments qui peuvent assurer la victoire de notre drapeau.

L'ADMINISTRATION.
154, Rue Principale
HULL, 21 Janvier 1897.

FORTIN ET GRAVELLE
MANUFACTURIERS DE

JHAUX Hull Qué

Cette chaux, au dire des entrepreneurs, est la meilleure qui soit fabriquée au Canada.

Les ordres par a malle et par téléphone sont exécutés promptement.

J. N. Fortin, J. E. Gravelle

Un volume de \$1.00 pour 10 CTS.

Magnifique Roman de Pierre Maël, venant de paraître à Paris, et que nous offrons à nos lecteurs en commémorant la quatrième année de l'existence de "La Bonne Littérature Française."

LE POISON MYSTERIEUX

De PIERRE MAEL

Ecrivain renommé dont le beau talent, plein de respect pour les lecteurs s'est affirmé dans des œuvres connues et toujours aimées du public, viz: "Follement Aimée," "Souffrance et Bonheur," etc., etc., tous romans palpitants et sensationnels.

Le Poison Mystérieux, a paru dans le numéro de Janvier 1897, de LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE. Drama émouvant et secouant les fibres les plus intimes de notre être. Scènes tragiques suivies de passages calmes et tranquilles qui vous calment et vous reposent le cœur. Tout dans ce chef-d'œuvre vous porte à admirer le talent descriptif de l'écrivain.

No. 37.

Avec ce numéro de 144 pages, LA BONNE LITTÉRATURE FRANÇAISE, commence sa quatrième année. Tout le monde, et particulièrement ceux qui connaissent la valeur de notre publication, s'empresseront de se procurer de nouveaux volumes, et avoir la collection entière en s'y abonnant.

Abonnement d'essai, trois mois — 25 cts.

Nous remercions le public intelligent et lecteur, de son bienveillant encouragement dans le passé, et nous lui promettons de continuer à faire tous nos efforts pour lui plaire à l'avenir.

LE POISON MYSTERIEUX

En vente à 10 cts.
Chez les Editeurs

Leprohon & Leprohon
25 rue St Gabriel, Montréal

Qui l'enverront franco à toute personne, sur réception de la commande accompagnée de 10 cts en argent ou en timbres poste canadiens ou américains.

es marchés d'Ottawa et de Hull

Voici l'état des prix des marchés: MARCHÉ DE DÉTAIL.

FOIN

Foin No 1 la tonne... 10 00 à 10 00
Foin No 2 la tonne... 9 00 à 9 50
Foin pressé la tonne... 10 00 à 10 00
Paille... 6 00 à 7 00
Sarrasin le minot... 0 40 à 0 45
Fèves la poche... 1 75 à 2 00
Maïs... 0 00 à 0 65
Pommes, le gallon... 0 10 à 0 10

PEAUX

Peaux vertes No 1... 6 00 à 7 00
" " " 2... 5 00 à 6 00
" " " 3... 0 00 à 3 00
Suif fondu la livre... 0 05 à 0 06

VIANDES

Boeuf par 100 livres... 3 50 à 4 00
Mouton... 0 06 à 0 08
Veau... 0 05 à 0 07
Pore par 100 livres... 5 00 à 5 25
Saindoux... 0 10 à 0 11

PRODUITS DU LA FERME

Les œufs sont peu chers, de 28 à 19 cents la doz. Du beurre en quantité, aussi à bon marché. Première qualité, 17 à 20c la livre.

LÉGUMES

Botteraves la poche... 0 30 à 0 35
Carottes " " " 0 25 à 0 30
Panais " " " 0 25 à 0 30
Navets " " " 0 25 à 0 30

GRAINS ET FARINES

Patente... 5 25 à 5 50
Américaine... 5 90 à 6 00
Straight roller... 4 85 à 5 00
Extra... 5 65 à 5 70
Superfine... 4 50 à 5 00
Forte de Boulangerie... 5 45 à 5 50
" Américaine... 5 00 à 5 25

VOLAILLES ET GIBIERS

Oies la pièce... 0 50 à 0 75
Poules le couple... 0 30 à 0 50
Canard " " " 0 60 à 0 80
Dindes " " " 1 50 à 2 50
Poulets " " " 0 30 à 0 50
Canards noir... 0 60 à 0 80
Bécassines la doz... 3 00 à 3 25
Pleviers la doz... 3 00 à 4 70
Poules de prairies... 0 00 à 0 00
Lièvres la paire... 0 05 à 0 10
Cuouffeurs la pièce... 0 35 à 0 40
Céleri la doz... 0 00 à 0 50
Combre... 0 40 à 0 40
Laitue la doz... 0 15 à 0 00
AIL la tresse... 0 30 à 0 40
Cnoux la doz... 0 00 à 0 50
Oignons la poche... 0 05 à 0 08
" le gallon... 0 05 à 0 08

Atelier Typographique

DU

SPECTATEUR

154 RUE PRINCIPALE

HULL, P. Q.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin et promptitude.

LETRES FUNERAIRES à une heure d'avis.

CARTES d'AFFAIRES et CARTES de VISITE

BLANCS de TOUTES SORTES

JOBS! JOBS!

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrage en français, anglais, sur papier de toutes couleurs.....

TELS QUE:

Placards, Programmes, Circulaires, Affiches, Mémoires, Têtes de Compte, Lettres, Livres, Pamphlets, Factums, etc.

SOUS LE PLUS COURT DELAI ET A PRIX TRES REDUITS.

Les ordres par la malle ou autrement, recevront une stricte attention.

LAURENT, LAFORGE & BOURDEAU

MAISON FONDÉE EN 1860

Ottawa on can un grand choix de Pianos de Harmonica et Orgues fabriqués au Canada. Cette maison qui existe depuis près d'un demi siècle, est universellement reconnue par ses honorables Catalogue expédié sur demande. Accords et réparations faits à ordre.

Sole Importateurs des célèbres Pianos HARDMAN, New-York, MENDELSOHN, Toronto, GERHARD HEINTZMAN Co., Toronto, WORMWITH, Kingston

1637, rue Notre-Dame, Montréal. Téléphone 1597

